

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

Site : [http:// pegase-activites.skynetblogs.be](http://pegase-activites.skynetblogs.be)

TRESORERIE : C.C.P. **000-0147212-63** CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 02 242 41 45 - Alex NOOTENS

COTISATION : **€ 14,00**
Jeunes (moins de 31 ans) : **€ 7,50**
Jeunes (moins de 17 ans) : **€ 1,00** (sans envoi de programme)

ASSURANCE FACULTATIVE : **€ 1,50** - pédestre
€ 2,00 - pédestre/cycliste

Les articles n'engagent que leurs auteurs

IMPORTANT

29 MARS !!! NOUS PASSONS A L'HEURE D'ETE

19 mars - La Magie des Orchidées à la Basilique de Koekelberg
et visite guidée du centre d'aquariologie

p. 7/8

21 au 28 août - Séjour en Ile de France

p. 8

DERNIER RAPPEL aux personnes qui ne seraient pas encore en règle de cotisation.

Pour leur faciliter la tâche un bulletin de virement est joint.

Nous serions navrés, faute de recevoir leur paiement en temps utile, de devoir suspendre leur abonnement à notre bulletin dès le mois prochain.

Merci de votre attention.

Le Trésorier.

ATTENTION !! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas la séance du lundi 2 mars au cours de laquelle aura lieu la projection des diapositives de Jos GALLET, Jean PAULIS, Jean-Marie VAN HANDENHOVE et Luc VANDERMEIREN, sujet : "**Rétrospective 2008**".

8 - La Transardennaise. Inscription pour le car chez L. VANDERMEIREN.
Tél. 02 215 77 70.

22 - La Transardennaise. Inscription pour le car chez L. VANDERMEIREN.
Tél. 02 215 77 70.

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 2 MARS A 20 HEURES

Réunion dès 20 heures à l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel, rue de la Sablonnière 30 (place des Barricades) à Bruxelles. Tél. 02 218 01 87.

L'assemblée sera ouverte à 20h30 précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance bimestrielle du lundi 5 janvier ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Notre Marathon du 5 avril ;
5. Divers ;
6. Projection des diapositives de Jos GALLET, Jean PAULIS, Jean-Marie VAN HANDENHOVE et Luc VANDERMEIREN. Sujet : "**Rétrospective 2008**".

Le Comité se réunira le **jeudi 5 mars** à 20h30 chez L. & L. VANDERMEIREN, place Terdelit 2 à 1030 Bruxelles.

PROMENADES CYCLISTES DU MOIS DE MARS

Responsable : Micheline BROIER, Avenue des Gerfauts 8, Bte 14, 1170 Bruxelles.
Tél. 02 660 95 23. Courriel : michebroier@tele2allin.be

Toutes les promenades sont circulaires. La distance parcourue sera déterminée par le pilote et est principalement fonction des participants.

La réunion du **jeudi** a lieu à **13h45** et le départ à **14h** précises.
Les pilotes sont Marc Decorte (02 215 14 07) ou John Houbaer (02 347 29 97).
En cas de fortes pluies veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

Jeudi 5 - Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**.
Pilote : Marc ou John.

Jeudi 12 - Réunion au 1^{er} parking de la Drève de Lorraine à **Uccle**.
Pilote : Marc ou John.

Jeudi 19 - Réunion Drève du Rouge Cloître à **Auderghem**.
Pilote : Marc ou John.

Jeudi 26 - Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**.

Pilote : Marc ou John.

NOS EXCURSIONS PEDESTRES DES DIMANCHES DE MARS

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2, Bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.

Allure de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h.

↙ Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté.

- 1er - **Arbres remarquables de Belgique (27e étape) : L'arbre-au-Puits - 23 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h)** - Réunion gare Centrale à 7h35. Départ en train à 7h51 pour Blaton via Mons. Arrivée à 9h14. Grandglise, Le Fayt, La Bruyère, chapelle de l'Arconpuits, Mer de sable, Bois-de-Ville, chapelle N.D. de Bon Secours, Bois de Stambruges, Stambruges (PN), Bois de la Berlière, Quevaucamps, Aux quatre pavés, Danse de la sorcière, Blaton. Retour en train via Tournai.
18 km - M - Luc VANDERMEIREN - Même région, même PN.
- 8 - **La Transardennaise - 1ère étape** - Réunion gare Centrale devant la Galerie Ravenstein à 7h45. Départ en car à 8h précises pour La Roche-en-Ardenne.
20 km - M - Patrick VERMEULEN (02 250 07 22 jours et heures scolaires uniquement). De La Roche à Hives par la vallée des Tombes. PN à Hives. Départ en car pour Lavacherie. Circulaire de 9 km via Ste-Ode et Amberloup.
28 km - S - Roland BENOOT (02 726 96 87 ou 0476 96 70 42) - Voir détail à la rubrique Rando Plus.
± 6 km - Pilote à désigner sur place - Promenade dans la région.
Inscription pour le car chez Luc VANDERMEIREN au 02 215 77 70.
- 15 - **20 km - M - Agnès VAN AVERMAET (02 732 12 93)** - Réunion gare Centrale à 8h15. Départ en train à 8h38 pour Tamise via Malines. Arrivée à 9h39. Oostberg, Vijfhuizen, Fort de Steendorp, Steendorp, Rupelmonde (PN), Steendorp, Schousselbroek, Tamise. Retour en train via Malines.
- 22 - **La Transardennaise - 2ème étape** - Réunion gare Centrale devant la Galerie Ravenstein à 7h45. Départ en car à 8h précises pour l'Ouest d'Amberloup.
20 km - M - Patrick VERMEULEN - Promenade vers le Fourneau Saint-Michel. (PN dans les environs, le Fourneau Saint-Michel étant fermé en hiver), l'après-midi promenade circulaire de 8 km dans les environs.
28 km - S - Roland BENOOT - Voir détail à la rubrique Rando Plus.
± 6 km - Pilote à désigner sur place - Promenade dans la région.
Inscription pour le car chez Luc VANDERMEIREN au 02 215 77 70.
- 29 - **20 km - M - Patrick VERMEULEN** - Réunion gare Centrale à 7h40. Départ en train à 8h01 pour Vertrijk via Louvain. Arrivée à 8h41. Lovenjoel, Institut Ste-Camille, Kessel-Lo, Parc provincial, Louvain. Retour en train.
- 5/4 - **Notre marathon annuel - Le grand tour de Bruxelles - 3ème étape** - Réunion gare de Jette à 8h10. Départ à 8h25 (train à Bruxelles-Central à 8h10, Bruxelles-Nord à 8h14, Bockstael à 8h18, Jette à 8h21).
42 km - R - André LAMBERT (02 478 81 98) - Relegem, Asse, Asbeek, Strijtem (PN), Neigem, Denderwindeke, Zandbergen. Retour en train (...h44) via Denderleeuw.
A la rencontre du Marathon - 22 km - M + S - Patrick VERMEULEN (02 250 07 16 jours et heures scolaires uniquement) - Départ à 9h30 du Pamel Schoon Verbond (sur la N9 au km 19,3 environ) (bus 128 à 8h50 rue des Halles, 8h58

gare de l'Ouest, 9h26 à Pamel Schoon Verbond). Bois de Neigem, chapelle N.D. de Bevingen, Lieferinge (PN), Nieuwenhove, Zandbergen. Retour en train (...h44 pour Bruxelles via Denderleeuw).

RANDO PLUS - MOIS DE MARS

Roland (02 726 96 87 ou 0476 96 70 42) et Chantal (02 384 75 69) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Site Internet : <http://www.randoplus.be> - Courriel : chantal.tellier@randoplus.be

POUR TOUTES LES BALADES : il est toujours préférable de contacter le pilote pour prévenir de sa présence et être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

Samedi 28 février au dimanche 1er mars - Week-end pédestre dans les Monts de Flandre. Inscriptions clôturées.

Pour les inscrits ayant versé les arrhes : rendez-vous gare de Bruxelles Central à 8h05. Départ du train pour Poperinghe à 8h29.

Dimanche 8 - Transardennaise I organisée en car par Roland Benoot (02 726 96 87 ou 0476 96 70 42) (RandoPlus) et Patrick Vermeulen (Pégase) se déroulera en 6 étapes d'une totalité de 160 km environ et nous mènera de La Roche-en-Ardenne à Bouillon. Les 2 premières étapes seront les plus longues. 1ère étape (28 km) de La Roche jusqu'Amberloup en passant par Hives, Sprimont et Lavacherie.

Attention ! Il y a lieu de s'inscrire pour le car chez Luc Vandermeiren (02 215 77 70) au plus tard le mercredi qui précède le départ ou éventuellement auprès de Roland lors d'une rando.

Important : une place réservée est une place PAYEE. Les rendez-vous sont toujours les mêmes cad. 7h45, départ 8h précises, derrière la gare Centrale, devant les Galeries Ravenstein.

Vendredi 13 ! Soirée Bowling

Le Comité de Rando Plus vous propose une soirée Bowling le vendredi 13 mars.

Rendez-vous au Bowling Crosly à partir de 18h00. Début des rencontres à 18h20.

Prix : 12 euros pour 2 parties (en attente d'une réponse). Après possibilité de prolonger la soirée en allant manger un bout dans un resto sympa des environs.

Si vous êtes intéressé(e) inscrivez-vous auprès de Patrick au 0476 66 85 74 après 17h ou patrick.bairin@randoplus.be.

Dimanche 15 - Les Fagnes entre Mützenich et Eupen avec Michel (02 242 91 18 ou 0494 714 471). Cette rando linéaire de 27 km effectuera une traversée de la réserve naturelle des Hautes Fagnes d'Est en Ouest. Les randoplusiens descendent sur Eupen. Rendez-vous à 7h45 gare Centrale. Départ à 8h01 en train (arrivée à Eupen à 9h47) + bus 365 de 10h01 d'Eupen à la frontière allemande (Mützenich-Zoll à 10h18).

Prendre 1 ticket A/R w.e. Bruxelles-Eupen ou (éventuellement) partager un Rail Pass avec d'autres participants.

Retour en train d'Eupen à 18h14 (xxh14). Arrivée à 20h00 en gare Centrale.

Dimanche 22 - Transardennaise II avec Roland Benoot (02 726 96 87 ou 0476 96 70 42) et Patrick Vermeulen.

Ce trajet nous mènera d'Amberloup vers le Fourneau St-Michel et son musée du fer en passant par St-Hubert (28 km).

CAR : même principe que le 8 mars !

La 3ème étape aura lieu le 10 mai.

Dimanche 29 - Walcourt - Beaumont - Randonnée pédestre de ± 25 km pilotée par Patrick BAIRIN 0476 66 85 74 après 17h) du GR 125 au GR 129. Boussu-lez-Walcourt, Erpion, Vergnies, Renlies, Solre-St-Géry, Beaumont.

Renlies : l'église (1572) contient un remarquable retable. Chapelle, N-D. des 7 douleurs. Charles Rogier, un des fondateurs de la Belgique est né à Renlies.
Solre-St-Géry : Solre existait déjà à l'époque romaine, les Francs l'habitèrent.
Saint-Géry fut ajouté au nom vers 600, après la visite de St-Géry, évêque de Cambrai.
Rendez-vous gare Centrale à 8h. Billet WE Walcourt - Retour de Charleroi. Départ pour Walcourt via Charleroi à 8h23. Retour en bus de Beaumont à 18h27 et ensuite train de Charleroi à 19h40.

POLYRANDO - MOIS DE MARS

La section accueille les membres de 18 à 49 ans.
Responsables : YVES (02 673 90 99) et BERNARD (02 784 28 33).
Courriel : bernard@polyrando.org - Site web : <http://www.polyrando.org>

Polyrando n'envoie pas de programme papier, mais via le site web de Polyrando, vous pouvez vous inscrire dans la mailing list et/ou consulter le programme en ligne. Cela vous permettra de disposer de la dernière version du programme Polyrando qui est régulièrement mis à jour.

NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE MARS

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.
Télfax 02 215 77 70.

N.B. : PRP = petite restauration possible.

Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.

L - M - S - R = allure de marche. Voir en tête des excursions pédestres du dimanche.

- 4 - 12 km - L - Jean Paulis (02 466 32 31) - Départ à 11h de l'église de Buizingen (bus 154 gare d'Uccle Calevoet à 10h17, arrivée à Buizingen Gemeentehuis à 10h47). PN à Dworp au café Gildenhuis, Kerkstraat 22 (02 380 00 21).
- 18 km - M - André JONAS (02 425 43 39) - Départ à 10h45 du Monument Gordon à Waterloo (bus 365a à 9h45 gare du Midi avenue Fonsny, 9h50 Porte de Hal, 10h00 à la Bascule, 10h09 au Vivier d'Oie (correspondance avec la ligne SNCB 26), 10h38 au Monument Gordon). PN à Plancenoit au café Le Gros Vélo, place de Plancenoit 21 (02 633 17 46).
- 25 km - S - Jacqueline HUART (02 351 61 48) - Réunion gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h02 pour Charleroi-Sud, puis bus pour Jamioux. Arrivée à 10h19. Thy-le-Château (PN), Jamioux. Retour en train.
- 11 - 12 km - L - Bernard van der Linden (02 376 69 59) - Départ à 11h10 de la gare de Genval (bus TEC 366 à 10h29 av. Général de Gaulle, 10h32 Bd de la Cambre (trams 23, 24 et 94), 10h42 à Boitsfort-Etang, Genval gare à 11h07). PN à la café-téria du Centre Sportif de Rixensart, av. Clément Tonnerre 26A (0473 76 22 56).
- 18 km - M - Paule DE SMECHT (02 524 35 65 après 19h) - Départ à 10h20 de Strijtem Oud-Station (± au km 16,5 de la N 8) (bus 128 à 9h30 gare du Nord, 9h46 gare de l'Ouest, 10h14 à Strijtem Oud-Station). PN à Leerbeek, café De Statie en face du dépôt des bus sur la route romaine Asse-Enghien (Bavay) (0496 78 27 81).
- 25 km - S - Félix WALRAVENS (02 425 07 52) - Réunion gare Centrale à 8h10. Départ en train à 8h29 pour Thulin. Arrivée à 9h41. Terrils St-Antoine et Sauwartan, Warquignies (PN), Genly. Retour en train.

- 18 - **12 km - L - Renée VAN REETH (02 673 33 53)** - Départ à 10h45 du Rond-Point de l'Europe (avenue de la Foresterie) à Boitsfort (bus 17 Heiligenborre arrêt Pépinière). PN à Hoeilaart à la taverne Molenvijver, Koldamstraat (0476 98 21 77).
- **18 km - M - Maria HUMMEL (02 411 56 74)** - Départ à 10h20 de l'église d'Overijsse (bus 344 à 9h41 à Schuman, 9h50 à Hankar, 9h56 à Herrmann-Debroux, 10h14 à l'église d'Overijsse). PN à Ottembourg, café Het Zevende Zegel.
- **25 km - S - Michèle GUESSE (02 465 93 34)** - Réunion gare Centrale à 8h10. Départ en train à 8h29 pour Charleroi-Sud où bus à 9h38 pour Hanzinne. Arrivée à 10h05. Morialmé (PN), Florennes. Retour en bus puis train à Charleroi.
- 25 - **12 km - L - René Speybrouck (02 460 65 93)** - Départ à 11h05 de l'entrée du Jardin Botanique de Meise (bus 251 à 10h30 gare du Nord, 10h37 à Ribaucourt, 10h45 à Bockstael SNCB, 10h55 à Madelon, 11h02 au Jardin Botanique). PN à Ossel au café 't Sas, Brusselssesteenweg, 423 (0473 52 43 78 - Patricia).
- **18 km - M - Jean PAULIS (02 466 32 31)** - Départ à 10h15 de la place de Wolvertem (bus 251 à 9h30 gare du Nord, 9h37 à Ribaucourt, 9h45 à Bockstael SNCB, 9h55 à Madelon, 10h09 à Wolvertem). PN à Mollem, café Trapkes Op, Kasteelstraat 21 (02 452 86 96).
- **20 km - M - Guy WAUTERS (02 241 48 72)** - Réunion gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h02 pour Attre-Mévergnies via Ath. Arrivée à 9h57. Jurbise (PN), Ghlin, Mons. Retour en train.

NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE MARS

Responsable : Raymond GROLLET, avenue I. Geyskens 108, 1160 Bruxelles.
Tél. 02 672 37 14.
<http://cerclepegase.skynetblogs.be>

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : M. Promenades circulaires d'environ 10 km.

- 7 - **Robertine CLARK** - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44).
- 14 - **Michèle AERTSENS** - Réunion place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 17 et 95).
- 21 - **Mina GOLDFINGER** - Réunion à Groenendaal-gare (train gare Centrale à 13h44, gare du Nord à 13h49, Schuman à 13h57, Bruxelles-Luxembourg à 14h00, arrivée à 14h13 ou bus 366 à 14h00 place Flagey, Boitsfort-Etangs à 14h11, arrivée à Groenendaal-Melkerij à 14h17).
- 28 - **Raymond GROLLET** - Réunion aux Quatre-Bras (tram 44).

VISITE GUIDEE & CULTURELLE

La Magie des Orchidées & le Centre d'Aquariologie

Plus de 1000 orchidées de toutes variétés, de toutes les origines sont exposées dans le cadre somptueux de la Basilique de Koekelberg.

- A 10h30 : nous visiterons cette exposition unique, réalisée avec le concours des plus grands fleuristes actuels.
- A 12h : nous déjeunerons au restaurant de la Basilique : potage, plat, dessert (boissons à votre charge).
- A 14h30 : visite guidée du centre d'aquariologie situé à 5 minutes de la Basilique, avenue E. Bossaert 27.

Quand : le jeudi 19 mars.

Prix : 25 € par personne.

Rendez-vous : à 10h15 à la Basilique.

Inscription chez Claudette DEMARTEAU au 02 426 93 59 à partir du 1er mars.

Paiement au compte 000-0145971-83 de J. GALLET avant le 6 mars.

ECHOS

Carnet noir

A Magali,

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, tu étais toujours aux rendez-vous les mercredis matins pour les marches ; même les fortes chaleurs ne t'arrêtaient pas.

D'un pas alerte, d'une démarche assurée, tu gravissais sans peine les plus fortes pentes.

Une vraie gazelle. Nous t'admirions.

Ta conversation animée donnait à nos promenades un caractère agréable.

Nous pensons à toi. Tu restes présente dans nos cœurs. Tu nous manques déjà.

PEARL

Projection : Rétrospective 2008

Pour les amateurs - et pour les autres aussi - des dias de nos sorties à la recherche d'arbres remarquables, de beaux sites et jolies rivières et bien d'autres aspects de nos promenades dominicales vous seront présentées sans oublier quelques unes de nos visites culturelles. Sans vous fatiguer, c'est l'occasion d'admirer nombre de nos beaux paysages belges. On vous attend nombreux.

Séjour en Ile de France

Nous proposons un séjour dans l'Est de l'Ile de France du 21 au 28 août prochain avec logement à LA FERTE GAUCHER (hôtel avec piscine couverte). Au programme : nombreuses balades locales et tronçons des GR 11 et 14, ainsi que des visites culturelles notamment celle de la très belle cité médiévale de Provins.

Renseignements et **inscription obligatoire** chez Luc VANDERMEIREN au 02 215 77 70, les places étant limitées. Le prix en demi-pension sera de l'ordre de 580 € (ce prix sera revu en fonction du nombre de participants et des visites guidées).

Confirmation de l'inscription par versement d'un acompte de 120 € au compte 000-1495678-35 de Luc VANDERMEIREN avant le 10 mars.

Palmarès 2008

Sorties cyclistes

Nous avons fait 26 sorties dominicales pour un total de 1082 km, avec une moyenne de 7 participants. Je remercie les pilotes pour leur aide.

Je félicite les plus avertis : Geneviève De Cuyper qui a obtenu la médaille avec 18 présences, Josiane Goddevriendt, Francine Dausimont et J.M. Martens 17 présences.

Pour les sorties du jeudi, un tout grand merci à Marc Decorte pour les pilotages, 41 sorties avec une moyenne de 4 participants et 927 km soit en moyenne 23 km par sortie.

Micheline Broier
Responsable des cyclistes

Nos mercredis

L'année dernière, 165 personnes sont venues plus d'une fois à nos promenades et randonnées du mercredi tandis que l'année précédente, il y en eut 184 ; 10 % de moins... mais 3078 participations contre 3064 un an auparavant, soit un petit pourcentage d'augmentation. Allons bon, les adeptes du mercredi viennent plus souvent pour pratiquer le meilleur exercice pour des personnes qui veulent rester en bonne santé et profiter sereinement de leur vie de retraité.

Notre grand marcheur et pilote des 25 km **Félix** est recordman de l'année dernière et mérite la médaille pour 45 participations. Un autre grand marcheur et pilote des 12 km **Bernard** a 44 participations et est brillant deuxième. **Edouard Van Dyck** en a 43 ainsi que **Lucienne Juncker**, **Josiane Goddevriendt** et **Dany Sanders**. **Michèle Guesse**, pilote des 25 km, est venue 42 fois ainsi que **Robertine Clark**, **Antonio da Rocha** et **Jacques Hoslet**. Personne n'est venu 41 fois mais nous avons pour 40 participations **Maurice Decat**, **André Jonas** nouveau pilote pour les 18 km que nous félicitons particulièrement pour avoir pris à cœur ce travail très enrichissant, ensuite encore **Simone Wastiels**.

Nos félicitations, assorties de nos plus vifs remerciements, vont également aux autres pilotes grâce auxquels promenades et randonnées ont lieu pour notre plus grand plaisir.

Luc Vandermeiren
Responsable des mercredis

Nos samedis

Durant l'année 2008, nous avons pu compter 155 participants différents avec une moyenne de plus de 27 participants par sortie. Le maximum de participants, soit 40, fut atteint le 27 septembre et le minimum de 13, le 23 août.

Avant tout, il convient de remercier nos fidèles pilotes qui m'ont secondé en 2008 pour que, sous le soleil, la pluie voire la neige ou le gel et même les jours fériés, nos promenades hebdomadaires soient assurées.

Il s'agit de **Michèle Aertsens**, **Robertine Clark**, **Mina Goldfinger**, **Mary Mc Nicholas** et **Marion Schuberth**.

En ce qui concerne le palmarès, je rappelle que, pour être éligible, il faut avoir participé à au moins 75 % des sorties, soit 39. De plus, la médaille n'est attribuée qu'en une seule occasion à la personne qui a rempli cette condition préalable. Pour l'année 2008, le palmarès s'établit comme suit : **Alain Delaet**, 50 participations, ex-aequo avec **Marion Schuberth**, **Robertine Clark** : 46, **Nadine Duquennois** qui mérite la médaille cette année : 44, **Jasmina Damien** : 43, **Michèle Maquet** : 42, **Martine Bourgeois** ex-aequo avec **André Jonas** et **Jean-Pierre Verkercke** : 41, **Monique Grollet** : 40 et le **soussigné** : 39.

Il convient de féliciter tous ces récipiendaires en espérant qu'il y en aura encore plus et, pourquoi pas, d'autres en 2009.

Raymond Grollet
Responsable des samedis après-midi

Marcher... selon Raymond DEVOS :

"Mon pied droit est jaloux de mon pied gauche ; quand l'un avance, l'autre veut le dépasser, et moi, comme un imbécile, je marche".

Les arbres remarquables Pour qui veut y croire... (Robinia pseudoacacia)

Si vous ne cherchez pas précisément cet arbre guérisseur, vous pourriez très bien ne pas le voir, car il se trouve à l'écart des sentiers battus. Si c'est un bel arbre que vous recherchez surtout, vous pouvez peut-être vous épargner cette peine. Il a toutefois sa réputation. **L'Arbre-au-Puits** se trouve dans le Bois de Ville de Stamburges (Beloeil-Quevaucamps), dans le Hainaut. Malgré son état misérable, l'arbre guérisseur est

encore surchargé d'objets qu'y attachent des personnes au désespoir : des bonnets, des vêtements, des chaussures d'enfants, des épingles à cheveux. Quelques rubans sont également attachés aux grilles de la petite chapelle peu gracieuses à ses côtés. Dans le chêne qui se dresse à côté du robinier, des clous sont plantés, en forme de cercles et d'ellipses.

La chapelle près de l'Arbre-au-Puits est l'une des nombreuses chapelles qui ont été construites après que la Vierge en avait désigné l'emplacement. Pendant la guerre, la statue de Marie aurait parcouru la région pour protéger la population locale. Une troisième légende raconte qu'un homme était poursuivi par un sanglier. En voyant la Sainte Vierge, l'animal aurait pris ses jambes à son cou.

(D'après Arbres remarquables de Belgique de
Yo De Beule et Paul Geerts)

Les hommes et les rivières

Plaisirs et déplaisirs de l'eau

Les hommes ont très tôt cherché à exploiter les rivières et leurs vallées, pour le transport, l'énergie hydraulique, la fertilité des sols alluviaux. Les forêts de fond de vallée, où les crues s'épanchaient et perdaient de leur force, ont été détruites et remplacées, d'abord par des prairies, puis des pessières et des installations touristiques. Au fur et à mesure que les hommes investissaient ainsi les vallées, les crues devenaient forcément plus dommageables aux intérêts humains. Des aménagements ont donc été portés aux rivières, dans le double but d'en augmenter l'utilité et de maîtriser les eaux.

Des murs ont été construits sur les berges, les lits ont été creusés, des méandres ont été rectifiés et l'eau ainsi évacuée, s'en alla parfois gonfler d'autres inondations. De même l'extension des surfaces bâties ainsi que le drainage de nombreuses fanges de l'Ardenne ont accéléré l'écoulement des eaux et ont déplacé les inondations vers l'aval, où les victimes réclament parfois de nouveaux aménagements : des murs, des digues, des barrages. Le cercle vicieux est là : comme dans l'enchaînement d'un conflit, la violence appelle la riposte, et la faute est rejetée sur l'autre : les crues sont accusées d'endommager les biens imprudemment installés pendant leur répit, autant dire jetés à l'eau !

Les moulins à eau

Pour peu que la vitesse et le débit fussaient, les rivières d'Ardenne détournées par des biefs, actionnaient de nombreux moulins à blés, en plus des marteaux et des soufflets des forges. Sur l'Aisne seule, une dizaine de moulins à céréales tournaient encore avant la guerre.

Actuellement, tous sont reconvertis. L'abondance des vieux moulins, nous rappelle que l'Ardenne de jadis vivait davantage en autarcie, autant pour son pain que pour son énergie. Les sites ainsi aménagés offrent autant d'opportunités sous-utilisées d'installer des micro-centrales électriques, qui soulageraient quelque peu la pression des énergies fossiles et nucléaire sur l'environnement.

La pollution et l'eutrophisation

Si la pollution se définit par un apport de substances indésirables, elle est cependant une notion bien relative. Pour l'eau potable, la baignade, la pisciculture, la conservation de la nature..., les critères de pollution diffèrent. Du point de vue de la biodiversité, par exemple, une pollution n'a nullement besoin d'être toxique ou massive pour nuire à la biodiversité : il suffit de provoquer un changement généralisé, comme celui causé par les engrais.

Mais plus flagrantes sont les pollutions qui étouffent la vie : l'oxygène peu en effet manquer dans l'eau, par son réchauffement (car la température limite la quantité d'oxygène qu'une eau peut contenir) ou par la prolifération d'algues (car elles respirent en quantité

la nuit), stimulée par une eutrophisation aiguë, résultant d'engrais, ou encore d'apports organiques comme les effluents d'élevage.

Au fil de l'eau, la pollution tient bien sûr à augmenter vers l'aval : le courant et donc l'oxygénation diminuent, les apports polluants s'accumulent les uns aux autres, et ils augmentent avec la concentration d'activités humaines sur les grands cours d'eau. C'est pourquoi les eaux restent relativement peu polluées en Ardenne.

La calamité des introductions

La vie dans nos eaux a été sérieusement perturbée par l'introduction, volontaire ou involontaire, d'espèces qui leur étaient étrangères. La moule zébrée, venue de la mer Noire, encombre les prises d'eau en Meuse. Le rat musqué, originaire d'Amérique du Nord et échappé d'élevages, perce les berges et les digues. Le sandre, américain également, concurrence parfois le brochet et héberge un parasite qui affecte les cyprins, les poissons de la famille de la carpe. Les écrevisses américaines pourraient avoir amené la maladie dont souffre l'écrevisse indigène. Des poissons déversés pour la pêche, même s'ils sont d'espèces autochtones, répandent également des maladies, et gommement les différenciations génétiques locales.

Des grenouilles d'origine méridionales vendues pour agrémenter les mares de jardin pourraient de même rompre l'isolement génétique de la grenouille verte indigène ou l'évincer. En définitive, malgré l'apport d'espèces allochtones, le bilan pour la biodiversité n'est pas favorable : les espèces aidées ne sont pas celles dont la situation justifiait qu'on les soutienne !

La pêche

Hormis la récolte des piscicultures en étang, la pêche en Ardenne est devenue une activité de pur loisir : son produit est moins le poisson que le plaisir de le prendre. Elle se pratique à la ligne dans les rivières. La loi régleme l'équipement, les dates, les espèces et les dimensions. Moyennant le respect de ces règles, la pêche est autorisée à qui en possède à la fois le permis et le droit. Le permis est un document acheté contre une redevance qui alimente le fonds piscicole, lequel finance la gestion de la ressource par l'aménagement des frayères, le contrôle des pollutions ou le repeuplement. Le droit est lié au statut de la rivière. Dans les cours d'eau navigables, le droit est attribué à tout le monde. Dans les cours d'eau non navigables, il est privé, réservé aux riverains, qui peuvent le céder à des tiers ou à des sociétés de pêche locataires, s'ils le souhaitent !

Les contrats de rivière

Les rivières sont une ressource multifonctionnelle et commune, partagée entre ses usagers et les riverains. Elles participent à la beauté des paysages, elles abritent une faune et une flore spéciales, elles fournissent de l'eau, portent des embarcations, évacuent des déchets, accueillent la pêche et d'autres activités de loisirs..., mais elles peuvent aussi menacer des biens par leurs crues ou leurs divagations ! Afin de limiter les conflits et assurer une gestion qui serve les intérêts de tous, une concertation entre les parties concernées et des engagements réciproques sont nécessaires. C'est ce que tentent les contrats de rivière. La démarche a déjà été lancée sur la Haute Meuse, la Semois, les Muno (Bertrix), le Ton (en Gaume), le Wayai et la Hoëgne.

